



## RÈGLEMENT NUMÉRO 475-2016

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA

**RÈGLEMENT D'AMENDEMENT RELATIF À LA RÉMUNÉRATION ET AUX ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA ;**

**CONSIDÉRANT QUE** le traitement des élus municipaux a été établi par le règlement 459-2014;

**CONSIDÉRANT** les pouvoirs accordés au conseil municipal en vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001);

**CONSIDÉRANT QU'** un avis de motion du règlement d'amendement accompagné du projet de règlement est donné à la séance du conseil du 7 juin 2016;

**EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS:** il est proposé par Sylvie Boucher et secondé par Christian Valois et résolu unanimement, incluant le vote du Maire, qu'il soit décrété, statué et ordonné ce qui suit :

### ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement pour valoir à toutes fins que de droit.

### ARTICLE 2

L'article 3 du Règlement 459-2014 est modifié par l'insertion, à la fin, d'un deuxième paragraphe qui se lit comme suit :

« L'expression « séance du conseil » utilisée dans le présent règlement signifie une séance ordinaire du conseil par journée, de même que toute réunion en comité plénier. »

### ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi et prendra effet rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., c. T-11.001).

Monsieur le maire demande le vote :

Le règlement est adopté à l'unanimité, incluant le vote du Maire

*Jean-Luc Barthe*

Jean-Luc Barthe  
Maire

*Fabrice St-Martin*

Fabrice St-Martin  
Secrétaire-trésorier

Avis de motion donné le 7 juin 2016

Projet de règlement adopté le 7 juin 2016.

Avis public, le 8 juin 2016.

Adoption du règlement à la session ordinaire le 5 juillet 2016.

Affichage entre 10h00 et 11h00 le 7 juillet 2016.

*Jean-Luc Barthe*

Jean-Luc Barthe  
Maire

*Fabrice St-Martin*

Fabrice St-Martin  
Secrétaire-trésorier

